

coûts additionnels qu'ils représentent. Toutes ces difficultés reflètent une mentalité bureaucratique particulièrement inadmissible à nos yeux.

Il n'est pas question ici des préoccupations d'une communauté d'anciens combattants vieillissante et affaiblie, même si nous les respectons et les faisons nôtres. Il est plutôt question du peuple canadien qui désire se souvenir de son histoire et de l'héritage du passé. Il s'agit de se rappeler de tous ces événements et de toutes ces influences qui ont façonné notre existence. Nous croyons qu'il est important de connaître notre histoire et de la garder en mémoire si nous voulons garantir notre avenir.

Nous sommes choqués du comportement de certains bureaucrates qui décident de façon arbitraire d'empiéter sur nos droits et libertés dans le but d'accroître la bureaucratie.

De nombreux projets de loi actuels d'initiative parlementaire sont rejetés pour des raisons personnelles par un bureaucrate quelconque d'un ministère, simplement parce que ces projets augmentent leur charge de travail, ou parce qu'ils vont à l'encontre de leur conception du système. Prenez par exemple le cas du sous-ministre de la Santé et du Bien-être social, qui s'oppose à un projet de loi d'initiative parlementaire selon